

Paris
Mardi 12 février 2019

Objet : Date commémorative du génocide arménien.

Monsieur le Président,

Je salue votre décision concernant la date commémorative du génocide arménien et je partage la joie de la communauté arménienne.

En 2001, la France fut le premier pays à reconnaître le génocide arménien sous le mandat du Président Jacques Chirac. Instaurer une date commémorative renforcera notre devoir de mémoire et consolidera davantage nos relations avec l'Arménie, et pour cela, Monsieur le Président, je vous en remercie.

Les Arméniens sont, pour la majorité, des chrétiens orientaux et partagent des valeurs communes, un enracinement similaire à la France et ce depuis plusieurs siècles. J'espère que cette décision permettra à nos deux pays de tisser des liens plus forts et faire connaître aux jeunes générations la richesse culturelle que ces patries peuvent apporter.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de mes sentiments courtois.

Marie-France Lorho
Député du Vaucluse
4^{ème} circonscription